

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 16 AVRIL 2025

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (8)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT (arrivée à 21h05), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général adjoint), Sylvie MARCHESIN, Alix VILLAR.

Membre excusé (1)

Lucas BASSET.

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel ; Début de la réunion à 20h35.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 21 mars 2025

Le compte-rendu du Bureau directeur du 21 mars est définitivement approuvé à l'unanimité des présents.

2. Désignation de membres des commissions

Le Président rappelle que les ligues doivent proposer des personnes pour la constitution des commissions disciplinaires de 1^{ère} instance et d'appel. A ce jour, pour la commission de 1^{ère} instance, sont proposées Nathalie BOUCHE (ASO Sillery, zone NE) ; Stéphanie CHAUDON (Valence Sports Orientation, zone SE) ; Yann JEQUEL (Nantes Atlantique Orientation, zone NO) ; Michel HUET ne pouvant l'être puisque Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Un appel complémentaire pour la désignation du représentant de la zone SO et pour celles de suppléants de chaque zone sera fait prochainement. Le Président propose Stéphanie CHAUDON comme Présidente de cette commission.

Le Bureau directeur valide.

Pour la commission disciplinaire d'appel, deux candidatures sont parvenues à ce jour : Jean-Louis BLEIN (Club Orientation Mauvezin, zone SO) ; Virginie BLUM (ASO Sillery, zone NE) avec comme suppléant Philippe LAURENT (Balise 25 Besançon, zone NE). Une relance, auprès des zones NO et SE, est indispensable, la commission devant être composée de 3 personnes pour pouvoir fonctionner.

Le Bureau directeur valide.

La commission de surveillance des opérations électorales est composée d'Evelyne CAMARROQUE, Présidente (Balise 63, zone SE) et Laurent MUNDT (SAEPDOF, zone NO).

Le Bureau directeur valide.

Pour le Conseil National de l'Ethique, ont été validées par le Comité directeur les candidatures de : Daniel ANDRE, Charlotte BOUCHET, Michel CHARIAU, Nelly DEVILLE et Michel EDIAR. Ce dernier est nommé Président du Conseil National de l'Ethique.

Le Bureau directeur valide.

3. Point sur les commissions

Le Président indique que des adresses @ffcorientation.fr ont été créées par Nathalie MATTON pour tous les membres des commissions afin de pouvoir échanger via le canal de la commission concernée. Un point est fait sur l'engagement des travaux au sein des commissions :

- Jeunes : première réunion tenue le 25 mars.
- Développement Durable : réunion prévue le 24 avril.
- Développement Territorial : première réunion tenue le 2 avril.



- Finances : des réunions sont prévues au siège les 22 et 23 mai avec Valérie SCHVARTZ, Nathalie MATTON et Laureen VOLTINE.
- Formation : réunion prévue après la mi-mai (Rémi GARDIN étant occupé par le PSF), 4 formateurs ont accepté d'en faire partie (Lucien GARCIA, Mickaël PARZYCH, Caroline CLERC, Thierry GEYER).
- Numérique : un mail va être envoyé pour définir une date ; par rapport au site web, un site test sans design sera créé fin juin-début juillet. Les maquettes existantes pour le site vitrine ayant été retrouvées, il n'y a pas, semble-t-il, de contraintes techniques. Lors du prochain Comité directeur, une décision sera à prendre par rapport à la commande passée à Gwenan. Une réunion est prévue avec Thibaut PROCUREUR le 23 mai.
- Partenariats : probablement courant mai en présence du chargé de communication Thibaut PROCUREUR.
- Pratiques Sportives : sous-commission CO pédestre, une première réunion s'est tenue le 20 mars, une seconde est prévue le 12 mai ; sous-commission CO à VTT, première réunion le 15 avril avec le souhait d'avancer l'appel à candidatures 2027 pour début janvier 2026 (le Bureau directeur approuve cette suggestion) ; sous-commission Classement, commission support technique de la commission Pratiques Sportives, réunion programmée le 6 mai ; sous-commission Calendrier, réunion envisagée plutôt en juin.

4. Relations institutionnelles

- **IOF**

L'IOF souhaite introduire un label Gold pour les compétitions WRE. Les athlètes Haut Niveau y sont plutôt favorables. Toutefois, cela risque de favoriser les grosses manifestations vu le montant de « cash price » demandé (30 000€) donc le développement des grandes nations (pays nordiques, Suisse) ayant des sponsors. De plus, cette mesure est perçue comme un moyen de financement, une redevance de 10€ par athlète étant demandée, avec le risque que cela se répercute sur le prix d'inscription à la course ; comme un outil pour mettre en avant certaines compétitions qui n'en ont pas besoin ; la mise en place de nombreuses contraintes financières sans que cela attire plus d'athlètes. L'idée d'un niveau intermédiaire (avec une somme minimisée) est évoquée afin que les compétitions soient plus inclusives et un réel outil de développement de la CO.

La réponse de la FFCO sera que cela ne déclenche pas un grand enthousiasme en reprenant les éléments ci-dessus.

- **Fédérations scolaires et universitaires**

Une réunion interne avec le Président, Marie-Violaine PALCAU et Dominique BRET s'est tenue pour revoir le projet de convention avec la FFSU.

Une réunion avec le Président, Marie-Violaine PALCAU, Frédéric BOST, directeur-adjoint de l'UNSS, et Bruno GANDILHON, délégué technique UNSS s'est tenue, l'UNSS ayant certaines demandes : inclusion d'objectifs communs, d'actions lors de la semaine mondiale de l'orientation (WOW), échanges d'informations sur l'accidentologie des 12-18 ans (impossibles à fournir).

La signature d'une nouvelle convention, proposée à partir d'un modèle-type par leur commission juridique applicable à toutes les fédérations, ne pourra se faire qu'après la nomination du nouveau Directeur général de l'UNSS.

Pour l'UGSEL et l'USEP, les conventions sont à relancer ; Dominique BRET est chargée d'établir un contact au niveau USEP et Joël LE COZ avec l'UGSEL.

5. Haut Niveau

Le Bureau directeur approuve les modifications apportées au règlement financier Haut Niveau : déplacement lors des stages ; frais pour les personnes invitées lors des stages. Ces modifications seront soumises au vote du prochain Comité directeur.

Au niveau de la cartographie pour le Haut Niveau, Marie-Violaine PALCAU présente les devis reçus :

Carte Guilhaumard : une réponse négative ; un seul devis reçu (Raymond HULSE) et validé ; Carte Volvic La Nugère, carte co-financée avec le pôle : deux réponses négatives ; et deux devis reçus (Léo FALCONE et Corentin ROUX). Le dossier de Léo FALCONE complet a été retenu. Les contrats cartographiques et les conventions sont à réaliser en s'assurant de la possibilité d'utiliser ces cartes et d'obtenir les autorisations.



6. Points divers

- Le Président informe des contraintes liées à la signature de la Charte des 15 engagements, charte rendue publique il y a quelques années, document assez lourd sans vraiment apporter une aide et dont une grande partie des engagements ne concerne pas la Fédération ou sont suivis naturellement, à savoir la nécessité de bilans à faire chaque année. Cette demande provient de la Direction des Sports, la Charte étant à renvoyer pour le 20 avril. Il est nécessaire que cela passe par le Comité directeur d'où l'impossibilité de répondre d'ici le 20 avril. De plus, la Fédération ne dispose pas de ressources humaines pour réaliser les actions et bilans. Marie-Violaine PALCAU, en tant que DTN, est chargée de s'informer des conséquences d'une non-signature de cette Charte.
Le Bureau directeur valide.
- Toujours aucun retour à ce jour de la convention FFCO en cours avec l'ONF. La Direction des Sports a été à nouveau alertée par la DTN. Un courrier va être adressé par le Président à la ministre des Sports.
- Le Président informe le Bureau directeur des échanges avec Pierre DELENNE, Président de la commission Juges-Arbitres, à propos des demandes pour le CFC de clubs ne pouvant pas constituer d'équipes pour la division dans laquelle ils sont qualifiés, de concourir dans la division inférieure.
Il existe en effet dans le règlement actuel un risque de confusion entre les critères de participation (experts, école de CO) et les critères de la division (descente en cas de non-respect jusqu'au niveau où ils le sont).
Une prise en compte de la capacité à avoir une composition de l'équipe conforme dans ces derniers critères a conduit à autoriser un club à concourir dans la division inférieure à celle de qualification.
Un débat au sein de la commission Juges et Arbitres suivi d'un vote a conduit à demander au Bureau directeur de trancher les différents points en suspens.
Le Bureau directeur après discussions décide d'autoriser les équipes dans cette situation à concourir dans une division inférieure. Il conditionne cette possibilité avec l'impossibilité d'être présent sur le podium et de monter dans la division supérieure. En revanche la descente dans la division inférieure sera mise en œuvre si le classement y conduit. Tous les clubs vont en être informés afin de s'inscrire en conséquence. Par ailleurs, le RC 2026 sera clarifié.
 - Le Président informe de la nécessité de changer l'ordinateur du chargé de Développement Territorial. Rémi BAUDOT fera le point avec lui.
 - Le Bureau directeur valide le transfert de l'abonnement de l'outil Full (logiciel comptable) à la Fédération.
 - Le Bureau directeur prend acte du résultat du vote du Comité directeur pour la suppression du week-end réservé aux jeunes avec 10 voix pour, une abstention et une voix contre. L'information sera adressée à tous les clubs.
 - Le Président signale, à ce jour, ne pas avoir reçu d'invitation pour la remise des récompenses lors du CFC.

Fin de la réunion à 23h.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

